



DIVING PLONGEON CANADA

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 août 2023

Diving Plongeon Canada
États financiers
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux États financiers	7
Annexe 1 – Dépenses pour les athlètes	14
Annexe 2 – Dépenses pour les clubs et les associations	14
Annexe 3 – Dépenses pour les entraîneurs	15
Annexe 4 – Dépenses pour les événements/compétitions	15
Annexe 5 – Dépenses pour les officiels	16
Annexe 6 – Planification et gestion	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Pour les membres de Diving Plongeon Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Diving Plongeon Canada (l'« Association ») comprenant le bilan au 31 août 2023, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires, incluant un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Diving Plongeon Canada au 31 août 2023, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la préparation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'association à poursuivre son activité, de la présentation, le cas échéant, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et de l'application du principe de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus de l'élaboration de l'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives quand il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ◆ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- ◆ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances; et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation.
- ◆ Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations fournies par cette dernière.
- ◆ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de DPC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- ◆ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, notamment à l'égard de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit et de nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa LLP

Comptables professionnels agréés, Comptables publics agréés

24 novembre 2023

Ottawa, Ontario

Diving Plongeon Canada Bilan

31 août	2023	2022
Actifs		
Court terme		
Encaisse (Note 2)	\$ 1 394 204	\$ 2 297 668
Débiteurs (Notes 4 et 9)	1 282 200	386 936
Remises gouvernementales recevables	90 012	83 653
Frais payés d'avance	148 274	204 601
	2 914 690	2 972 858
Immobilisations corporelles (Note 3)	79 482	82 173
	\$ 2 994 172	\$ 3 055 031

Passif et actif net

Court terme		
Créditeurs et frais courus (Note 2)	\$ 631 674	\$ 322 539
Produits reportés	76 341	65 525
Apports reportés (Note 4)	-	475 891
	708 015	863 955
Dettes à long terme (Note 5)	30 000	30 000
	738 015	893 955
Actif net - Non Affecté	2 256 157	2 161 076
	\$ 2 994 172	\$ 3 055 031

Au nom du conseil d'administration :

_____ Membre du conseil d'administration
 _____ Membre du conseil d'administration

Diving Plongeon Canada
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Solde, début de l'exercice	\$ 2 161 076	\$ 2 050 200
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	95 081	110 876
Solde, fin de l'exercice	\$ 2 256 157	\$ 2 161 076

Diving Plongeon Canada État de résultats

Pour l'exercice terminé le 31 août

2023

2022

Revenus

Sport Canada - principal	\$ 3 749 521	\$ 3 730 711
Organismes olympiques canadiens	360 000	368 525
Coupe du monde	1 227 094	-
Coupe Canada	-	472 447
Frais d'inscription pour cliniques	-	1 250
Association canadienne des entraîneurs	3 000	3 000
Dons	1 609	345
Événements	187 708	109 341
Prix de la FINA et aide au voyage	208 316	79 640
Championnats du monde juniors de la FINA	1 870 152	139 609
Primes d'assurance	101 354	60 349
Frais de l'équipe internationale	89 689	20 500
Frais des membres	24 180	24 180
Divers	269 116	209 222
Ventes	1 170	932
Commandites (Note 6)	71 974	71 250
Gestion des camps d'entraînement	74 283	32 750
Toronto Diving Academy	343 476	195 919
Aide gouvernementale	-	20 887
Gain sur devises	86 234	35 269
	8 668 876	5 576 126

Dépenses

Amortissement d'immobilisations	35 256	35 295
Athlètes (Annexe 1) (Note 6)	1 957 631	1 442 094
Clubs et Associations (Annexe 2)	558 400	712 529
Entraîneurs (Annexe 3)	1 089 654	978 521
Événements et compétitions (Annexe 4)	3 079 900	808 253
Officiels (Annexe 5)	230 080	148 586
Planification et gestion (Annexe 6)	1 197 210	1 057 058
Toronto Diving Academy	425 219	282 914
	8 573 350	5 465 250

Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément non noté	95 526	110 876
---	---------------	----------------

Autres revenus (dépenses)

Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	(445)	-
--	-------	---

Résultat net de la période	\$ 95 081	\$ 110 876
-----------------------------------	------------------	-------------------

Diving Plongeon Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenus nets pour l'exercice	\$ 95 081	\$ 110 876
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	35 256	35 295
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	445	-
	130 782	146 171
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(895 264)	92 945
Remises gouvernementales recevables	(6 359)	43 255
Frais payés d'avance	56 327	100 409
Créditeurs et frais courus	309 135	(52 057)
Produits reportés	10 816	(65 275)
Apports reportés	(475 891)	475 891
	(870 454)	741 339
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(49 010)	(5 610)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	16 000	-
	(33 010)	(5 610)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(903 464)	735 729
Encaisse, début de l'exercice	2 297 668	1 561 939
Encaisse, fin de l'exercice	\$ 1 394 204	\$ 2 297 668

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2023

1. Principales conventions comptables

Nature de l'activité

L'Association a été constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadienne avec lettres patentes fédérales datées du 25 novembre 1968, et a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 26 juin 2014.

L'Association est une association canadienne enregistrée de sport amateur. Selon la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Association est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré d'impôt sur le revenu.

Présentation

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux états financiers au cours de l'exercice. Les estimations sont utilisées pour calculer la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport aux estimations de la direction à mesure que cette dernière dispose de renseignements additionnels.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la capacité de recouvrement des débiteurs, la durée de vie utile et les taux d'amortissement des immobilisations corporelles, les provisions pour certains frais courus et la répartition des frais de personnel entre les programmes et les événements.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont les actifs ou les passifs financiers de l'Association où, en général, l'Association a le droit de recevoir de l'argent ou d'autres actifs financiers d'une autre partie ou l'Association a l'obligation de payer de l'argent ou d'autres actifs financiers à une autre partie.

Mesure des instruments financiers

L'Association mesure d'abord ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, l'Association évalue ses actifs et passifs au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres ou des placements détenus jusqu'à leur échéance qui sont cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2023

juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des produits sur les charges.

1. Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Mesure des instruments financiers (suite)

Les actifs et passifs financiers mesurés au coût amorti incluent l'encaisse, les débiteurs, les remises gouvernementales recevables et les comptes fournisseurs et les frais courus. Il n'y a pas d'instruments financiers évalués à la juste valeur.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la moins-value est reconnu en excès des revenus sur les dépenses. Une perte de dépréciation antérieurement reconnue peut être renversée jusqu'à la valeur de son amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, à condition que ce montant ne soit pas plus grand que le montant reconnu à la date de la contrepassation si la déficience n'avait pas été reconnue antérieurement. Le montant de la contrepassation est reconnu en excès des revenus sur les dépenses.

Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction en excès des revenus sur les dépenses au cours de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas par la suite mesurés à leur juste valeur sont ajustés par les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur montage, émission ou supposition.

Comptabilisation des revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. L'Association reçoit des apports du gouvernement du Canada dans le but de commanditer des activités spécifiques au cours de l'année. Les dépenses sont affectées à ces apports selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les contributions non employées du gouvernement fédéral en date du 31 août sont reportées au prochain exercice fiscal et sont comptabilisées comme passifs à court terme. Les fonds promis pour des projets, mais qui n'ont pas été reçus en date du 31 août sont comptabilisés comme comptes débiteurs, dans la mesure où des dépenses subventionnées ont été engagées.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés.

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2023

1. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles Les Immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges. Les actifs de moins de 2000 \$ sont comptabilisés en charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est comptabilisé sur la durée de vie utile estimée de l'actif comme suit:

Véhicule	méthode linéaire	33,3 %
Meubles et équipement	méthode linéaire	20 %
Matériel informatique	méthode linéaire	16,6 %

Devises étrangères Les transactions en devises étrangères au cours de l'exercice sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Tous les avoirs monétaires en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les gains ou les pertes encourus sont inclus dans la détermination de l'excès des revenus sur les dépenses pour l'année, sauf pour les gains et les pertes en devises étrangères pour les avoirs monétaires à long terme qui sont reportés et amortis sur la durée restante des avoirs monétaires en question.

Dons de matériaux et services Les matériaux et les services contribués qui sont utilisés dans le cours normal des opérations que l'association se serait procurés en temps normal sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de la contribution, si leur juste valeur peut être raisonnablement estimée.

Répartition des coûts L'Association participe à des programmes et à des événements financés par le gouvernement. Les coûts de ces programmes et événements comprennent les coûts du personnel qui sont directement attribuables au programme ou à l'événement. Ces frais sont suivis et affectés à chaque programme ou événement sur la base du temps passé dans le contexte respectif.

Contributions gouvernementales Les registres de l'Association peuvent faire l'objet d'une vérification par le gouvernement afin d'identifier les cas, le cas échéant, dans lesquels les montants imputés aux contributions n'ont pas respecté les conditions convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables au gouvernement. Les ajustements aux contributions des années antérieures sont enregistrés dans l'année au cours de laquelle le gouvernement demande l'ajustement.

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2023

2. Encaisse

Les comptes de banque de l'Association sont détenus dans une banque à chartre. Les soldes en banque incluent (2022 - 115 337 \$) en devises américaines.

L'Association dispose d'une ligne de crédit d'une limite de 500 000 \$ auprès d'une banque à chartre. La ligne est garantie par un contrat de garantie générale constituant une garantie de premier rang sur tous les biens de l'Association et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2 %. Tout montant tiré sur cette ligne est exigible sur demande. Aucun montant (2022 - 50 \$) n'était dû à la fin de l'exercice.

L'association dispose également d'une carte de crédit auprès de la Banque Scotia dont la limite est de 50 000 \$. 50 000 \$, dont aucun montant n'était utilisé à la fin de l'exercice, ainsi que des cartes de crédit avec BMO qui ont une limite de crédit totale de 317 667 \$, dont 5 003 \$ (2022 - 39 545 \$) étaient utilisés à la fin de l'exercice et sont inclus dans le solde des comptes créditeurs et des frais encourus.

3. Immobilisations corporelles

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette Aux livres
Véhicule	\$ 46 724	\$ 7 787	\$ 38 937
Meubles et équipement	98 894	61 743	37 151
Matériel informatique	57 621	54 227	3 394
	\$ 203 239	\$ 123 757	\$ 79 482
	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette Aux livres
Véhicule	\$ 49 335	\$ 32 890	\$ 16 445
Meubles et équipement	98 894	41 964	56 930
Matériel informatique	55 335	46 537	8 798
	\$ 203 564	\$ 121 391	\$ 82 173

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2023

4. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds affectés reçus d'organismes gouvernementaux au cours de l'exercice courant et qui se rapportent aux activités de l'exercice suivant. Les apports comptabilisés dans les revenus de l'exercice en cours ont été inclus dans les revenus de Sport Canada - principal, de la Coupe du monde, des Championnats du monde juniors de la FINA et des événements dans la mesure où le financement était affecté à cette fin.

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice se terminant le 31 août 2023 sont les suivantes :

	Solde, Début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Revenus reconnus	Reçu à la fin de l'exercice	Solde, Fin de l'exercice
Sport Canada	\$ 475 891	\$ 3 300 583	\$ (4 209 912)	\$ 433 438	\$ -
Autres financements gouvernement	-	288 025	(712 125)	424 100	-
	<u>\$ 475 891</u>	<u>\$ 3 588 608</u>	<u>\$ (4 922 037)</u>	<u>\$ 857 538</u>	<u>\$ -</u>

Les débiteurs comprennent un montant de 857 538 \$ lié au financement public à recevoir.

5. Prêt à long terme

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes au montant de 40 000 \$. Pourvu que le montant soit remboursé d'ici le 31 décembre 2023, 10 000 \$ de ce prêt n'auront pas à être remboursés. Tel que permis par les normes comptables canadiennes pour les entreprises à but non lucratif, le montant de \$ 10 000 auquel le gouvernement devrait renoncer a été comptabilisé dans le cadre de notre aide gouvernementale au cours de l'exercice fiscal 2020. Ainsi, le solde à payer à la fin de l'exercice représente 30 000 \$.

6. Vêtements fournis

Les contributions comptabilisées dans l'exercice se terminant le 31 août incluent des vêtements ayant une juste valeur de 30 500 \$ (2022 – 28 500 \$). Ce montant a été comptabilisé dans les revenus de commandite et dépenses des athlètes - Administration dans les états financiers.

Diving Plongeon Canada Notes complémentaires

31 août 2023

7. Engagements

Dans le cadre de ses opérations normales, l'Association a différents engagements avec des dates d'expiration différentes pour la location d'équipement, de véhicules et de locaux pour l'exercice 2023 et au-delà.

L'entente la plus importante est la location d'espace de bureau dont le bail prend fin le 31 août 2025. Le loyer annuel inclut un loyer supplémentaire représentant les coûts d'exploitation et les taxes applicables. Les coûts totaux d'exploitation en 2023 étaient de 38 838 \$.

Les paiements totaux estimés au cours des trois prochains exercices financiers sont :

2024	\$	28 875
2025		<u>28 875</u>
	\$	<u>57 750</u>

8. Répartition des frais

Comme indiqué dans le résumé des principales conventions comptables, l'Association alloue les frais de personnel à ses programmes et événements. Au cours de l'année, les frais de personnel ont été répartis comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Athlètes	\$ 45 280	\$ 67 933
Entraîneurs	879 402	678 783
Événements/Compétitions	-	12 500
Clubs/Associations	183 189	205 285
Officiels	25 000	-
Planification et gestion	1 081 907	1 036 296
Toronto Diving Academy	<u>72 444</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 2 287 222</u>	<u>\$ 2 000 797</u>

31 août 2023

9. Risques et concentrations liés aux instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante procure une mesure de l'exposition et des concentrations au risque de l'Association au 31 août 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et entraîne une perte financière à l'autre partie. L'Association est exposée à ce risque de crédit principalement en ce qui concerne ses comptes débiteurs et les remises gouvernementales recevables.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que l'Association éprouve des difficultés à respecter les obligations associées à ses responsabilités financières. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes fournisseurs, ses frais courus et ses prêts à long terme.

Risque de devises

Le risque de devises est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait à l'encaisse détenue en dollars américains, comme indiqué à la note 1, et aux soldes des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et frais courus détenus en dollars américains. Les soldes des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et frais courus comprennent respectivement 238 700 \$ (2022 - 58 600 \$) et 325 261 \$ (2022 - 47 467 \$) exprimés en dollars américains.

Changement du risque

Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition au risque de l'Association par rapport à l'exercice précédent.

10. Montants comparatifs

Les états financiers ont été reclassés, le cas échéant, pour se conformer à la présentation utilisée dans l'année en cours.

Diving Plongeon Canada
Annexe 1 – Dépenses pour les athlètes

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Equipe nationale senior	\$ 1 086 138	\$ 755 918
Haute performance junior	533 080	427 064
Suivi et amélioration de la performance	156 646	135 869
Administration (Note 6)	45 118	40 969
Équipe de soutien intégrée	<u>136 649</u>	<u>82 274</u>
	\$ 1 957 631	\$ 1 442 094

Diving Plongeon Canada
Annexe 2 - Dépenses pour les clubs et associations

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Aide financière aux clubs	\$ 25 867	\$ 39 622
Primes de performance pour les clubs	40 000	39 000
Soutien au programme World Class	231 713	260 185
Autre Clubs/Provinces	67 275	81 076
Sport sécuritaire et équité	66 263	79 894
Centres d'entraînement	<u>127 282</u>	<u>212 752</u>
	\$ 558 400	\$ 712 529

Diving Plongeon Canada
Annexe 3 - Dépenses pour les entraîneurs

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Primes de performance senior	\$ 966 729	\$ 863 585
Réunions	31 722	28 919
Formation et relève	55 695	50 823
Programme national de certification des entraîneurs	<u>35 508</u>	<u>35 194</u>
	\$ 1 089 654	\$ 978 521

Diving Plongeon Canada
Annexe 4 - Dépenses pour les événements et compétitions

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Promotion	\$ 93 940	\$ 69 546
Compétitions nationales	209 246	136 535
Coupe Canada	-	414 958
Marketing	31 604	47 605
Coupe du monde de plongeon	1 090 666	139 609
Championnats du monde juniors de la FINA	<u>1 654 444</u>	<u>-</u>
	\$ 3 079 900	\$ 808 253

Diving Plongeon Canada
Annexe 5 - Dépenses pour les officiels

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Compétitions nationales	\$ 120 056	\$ 94 026
Circuits internationaux	27 148	9 582
Compétitions d'envergure	13 500	8 591
Junior International	16 701	9 931
Développement	52 675	26 456
	<hr/>	<hr/>
	\$ 230 080	\$ 148 586

Diving Plongeon Canada
Annexe 6 - Planification et gestion

Pour l'exercice terminé le 31 août	2023	2022
Ressources humaines	\$ 860 533	\$ 796 745
Déplacements	62 153	53 033
Administration	232 556	183 115
Gouvernance	41 968	24 165
	<hr/>	<hr/>
	\$ 1 197 210	\$ 1 057 058
